

**Demande du Distributeur relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour
l'année tarifaire 2007-2008
(R-3610-2006)**

**RAPPORT DU GRAME
LE GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUEE EN MACROECOLOGIE**

**ANNEXES I ET II
LES RESEAUX AUTONOMES**

Enquête

C-8-13 GRAME

Préparé par

Jean-Marc Varin

Consultant externe pour le GRAME

En collaboration avec

Nicole Moreau

Analyste environnement et énergie

EnviroConstats enrg.

Déposé à la

REGIE DE L'ENERGIE

C-8-12 GRAME

Le 31 octobre 2006

ANNEXE I

REVUE GÉNÉRALE DES RÉSEAUX AUTONOMES

Table des matières

CONTEXTE GÉNÉRAL ET SPÉCIFIQUE DES TERRITOIRES DES RÉSEAUX AUTONOMES AU QUÉBEC ..4	
Contexte général	4
Description des territoires et de certains enjeux	4
RÉSEAU AUTONOME DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	5
<i>Contexte géographique</i>	5
<i>Contexte socio-économique</i>	5
<i>Principaux services publics</i>	6
<i>Contexte énergétique</i>	6
LE RESEAU DE L'ÎLE D'ANTICOSTI	7
<i>Contexte géographique</i>	7
<i>Contexte socio-économique</i>	7
<i>Contexte énergétique</i>	8
LE RESEAU AUTONOME MAKIVIK AU NUNAVIK	8
<i>Contexte géographique</i>	8
<i>Contexte socio-économique général</i>	8
<i>Organismes responsables</i>	8
<i>Principaux services publics</i>	11
<i>Contexte énergétique</i>	11
LE RESEAU AUTONOME CRI AU NUNAVIK	12
<i>Contexte géographique</i>	12
<i>Contexte socio-économique</i>	13
<i>Organismes responsables</i>	13
SONDAGE : NUNAVIK (MAKIVIK ET CRI) ET L'ÎLE D'ANTICOSTI.....	15
Méthodologie	15
LES PROGRAMMES D'EFFICACITE ENERGETIQUE EN RESEAUX AUTONOMES	16
Le réseau autonome de Île d' Anticosti	16
Le réseau autonome Makivik au Nunavik	16
Le réseau autonome Cri au Nunavik	16
LES PROGRAMMES DU PGEÉ EN RESEAUX AUTONOMES	17
Le réseau autonome de Île d' Anticosti	17
Le réseau autonome Makivik au Nunavik	17
Le réseau autonome Cri au Nunavik	17
PROJETS DIVERS RELIÉS À L'ÉNERGIE	18
Le réseau autonome de Île d' Anticosti	18
Le réseau autonome Makivik au Nunavik	18
Le réseau autonome Cri au Nunavik	18

CONTEXTE GÉNÉRAL ET SPÉCIFIQUE DES TERRITOIRES DES RÉSEAUX AUTONOMES AU QUÉBEC

Contexte général

Dans le cadre de la demande du Distributeur relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2007-2008, (R-3610-2006), nous avons examiné comment (1) les programmes en efficacité énergétique (PEÉRA) et (2) les programmes du PGEE sont intégrés au contexte régional des réseaux autonomes.

Pour ce faire, nous avons révisé les éléments déposés par le Distributeur au dossier R-3610-2006 concernant les réseaux autonomes. Nous nous sommes interrogés sur l'intégration effective des programmes au sein des réseaux autonomes. Nous souhaitons éclairer la Régie sur le contexte général de ces réseaux autonomes de même que nous souhaitons identifier les acteurs potentiels du milieu appelés à livrer les programmes en efficacité énergétique.

Dans cette annexe, vous trouverez une description générale de ces réseaux autonomes, une identification des acteurs potentiels par réseau, de même que les résultats d'une enquête préliminaire portant sur certains des réseaux autonomes et visant à comprendre la mise en place des programmes et leurs états d'avancement.

Nous n'avons pas cru bon d'enquêter sur tous les réseaux autonomes, mais souhaitons apporter un complément d'information sur l'état d'avancement des programmes en efficacité énergétique en cours plus spécifiquement pour le territoire du Nunavik.

Nous avons aussi requis la participation de *l'Institut de développement durable des premières nations du Québec et du Labrador* (« IDDPNQL ») - *Firts Nations of Québec and Labrador Sustainable Development Institutes* (« FNQLSDI »). Pour ce qui est de notre correspondance avec IDDPNQL, nous vous présentons intégralement les commentaires de cet organisme représentatif des intérêts des premières nations en annexe III.

Description des territoires et de certains enjeux

Au Québec, les territoires dits en réseaux autonomes sont généralement moins peuplés et éloignés des grands centres urbains. Il s'agit notamment des territoires conventionnés par la « Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) » tel que le Nunavik et le territoire Crie.

Notons également d'autres territoires en réseau autonome, soit la Romaine (Basse Côte-Nord), la Haute Mauricie, les Îles-de-la-Madeleine et l'Île d'Anticosti. Ces deux derniers ont par ailleurs un potentiel éco-touristique extrêmement riche. Ils ont l'avantage d'être des endroits de villégiature fort prisés par les québécois, les canadiens, mais aussi la communauté internationale à la recherche de l'isolement ultime et ce, dans un environnement des plus naturels qui soient.

Le fait de transiter par ces lieux représente souvent, la seule image qu'aura le visiteur durant son séjour (ex. chasseurs en provenance du mid-west américain, touristes français et allemands en soif d'aventures éco-touristiques et autres amateurs des territoires naturels).

Ainsi, l'utilisation saine de l'énergie, n'est plus seulement le fait d'être éco-énergétique, mais il peut être un outil de marketing non négligeable pour les communautés, les commerces, les institutions et le Gouvernement du Québec lui-même (ex. : la SEPAQ).

RÉSEAU AUTONOME DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Extrait du plan de développement 2003-2006, CLD des Îles-de-la-Madeleine, Chambre de commerce des Îles, SADC des Îles-de-la-Madeleine, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, septembre 2003.

Contexte géographique

L'archipel des Îles-de-la-Madeleine est situé dans le Golfe du St-Laurent à environ 215 km de la péninsule Gaspésienne. L'archipel comprend une quinzaine d'îles, dont huit sont habitées. Sept de celles-ci sont reliées entre elles par d'étroites dunes de sable et forme en fait la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Celle-ci fut constituée en 2001 suite à la fusion de ces sept villages qui sont du nord au sud : l'île de Grande-Entrée, l'île de l'Est, la Grosse-Île, l'île au Loup, l'île du Havre-aux-Maisons, l'île du Cap-aux-Meules et l'île du Havre-Aubert.

Pour sa part, l'île d'Entrée, située à 16 km de celle de Cap-aux-Meules, demeure la seule île habitée à ne pas être reliée à l'archipel par la route mais plutôt par voies maritime et aérienne. S'ajoutent quelques îles non habitées, dont la plus importante est l'île Brion.

La superficie terrestre reconnue du territoire de la municipalité est de 202 km carrés. Mais en fait, si on enlève les espaces non habitables, il reste environ 160 km carrés habitables aux Îles-de-la-Madeleine.

Contexte socio-économique

En 2001, l'archipel comptait 12 820 habitants, ce qui représente une baisse de population de plus de 11 % en 10 ans. Cette baisse est nettement plus marquée (30 %) chez les 20-34 ans. On prévoit un rythme de décroissance un peu plus faible, soit de 8 % par décennie, ce qui amènerait une population d'environ 10 700 personnes en 2021. Plus de 50 % de la population est regroupée sur l'île centrale, ce mouvement s'étant amorcé dans les années 80.

La proportion de personnes âgées est légèrement plus élevée qu'ailleurs en province et cette tendance s'accroîtra. En 2011, on prévoit que près d'un résidant sur quatre sera âgé de 65 ans et plus. En 2021, ce ratio pourrait atteindre 30 % et la population scolaire pourrait chuter de plus du tiers.

L'activité économique aux Îles est essentiellement saisonnière et s'articule autour de deux axes majeurs soit l'exploitation et la transformation des ressources halieutiques et le tourisme. La part permanente de l'activité économique est assurée par le secteur tertiaire, les services publics, parapublics et communautaires ainsi que Mines Seleine qui emploie environ 200 employés. La répartition de la population active, selon les secteurs d'activité économique, se compare à celle du Québec à l'exception du secteur primaire qui y est trois fois plus important.

Le revenu moyen par habitant aux Îles est inférieur de 20 % à la moyenne québécoise et sa progression est dix fois inférieure à la moyenne québécoise. Le taux de chômage, bien qu'on note une tendance à la baisse, est de 28 %, soit près du triple du taux de l'ensemble du Québec (10 %). Le taux d'emploi des Madelinots est de 45 %, alors qu'il est de 55 % pour l'ensemble des Québécois.

Près de deux cents organismes structurent la vie communautaire de l'archipel dont 6 à caractère environnemental. Plusieurs entreprises d'économie sociale oeuvrant dans différents domaines ont vu le jour au cours des dernières années, comblant ainsi des besoins délaissés par les secteurs privés et publics.

Principaux services publics

La municipalité possède un hôpital à Cap-aux-Meules et trois centres de services à Bassin, Old Harry et l'Île d'entrée. Elle a son propre Palais de Justice. Côté éducation, elle possède 5 écoles primaires, une polyvalente couplée à un centre d'éducation pour adultes ainsi qu'un centre collégial.

La Municipalité dispose d'un service de protection contre l'incendie avec une caserne principale située à Cap-aux-Meules, une autre à Grosse-Île et une troisième à l'Île-du-Havre-Aubert.

La plupart des organismes d'aide au développement, fédéraux, provinciaux et communautaires (SADC, CLD, CJE, SOLIDE), ont pignon sur rue aux Îles.

Les principaux services à la clientèle sont disponibles sur place, entre autres :

- la SAAQ;
- le CLE;
- Communication-Québec;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère du Développement économique et régional;
- Transport Québec;
- l'Agence canadienne d'inspection des aliments;
- le ministère des Douanes et du Revenu;
- la Direction des ressources humaines;
- la Garde côtière;
- le ministère des Pêches et des Océans;
- le ministère des Transports du Canada;
- ainsi que le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Contexte énergétique

Hydro-Québec opère une centrale thermique qui approvisionne en électricité l'ensemble de l'archipel, à l'exception de l'Île-d'Entrée qui dispose de sa propre centrale. Les hydrocarbures sont acheminés par bateaux pour approvisionner la centrale d'Hydro-Québec et les particuliers. Notons que le coût de production de l'électricité demeure très élevé aux Îles-de-la-Madeleine.

Installations d'Hydro-Québec

Équipements de production			
Centrale	Type	Mise en service	Puissance installée ¹
Îles-de-la-Madeleine, c. des	diesel	1990	67,2 MW
L'Île-d'Entrée, c. de	diesel	1974	1,2 MW
Total			68,4 MW

Source :
Direction régionale –
Réseaux autonomes
Hydro-Québec Distribution

¹) La puissance installée des centrales hydroélectriques correspond à celle des alternateurs dans des conditions d'exploitation hivernales (température de l'eau à 5°C).

Référence : Profil régional des activités, d'Hydro-Québec – 2005, 112 pages

Les données sismiques recueillies jusqu'ici indiquent clairement qu'il pourrait y avoir jusqu'à deux milliards de barils de pétrole ou son équivalent en gaz naturel dans le golfe du Saint-Laurent, à proximité des Îles-de-la-Madeleine.

Enfin, le potentiel éolien de l'archipel est incontestable et pourrait éventuellement être exploité en partenariat avec des entreprises et des centres de recherche.

LE RESEAU DE L'ÎLE D'ANTICOSTI

INFO obtenue de :

- <http://www12.statcan.ca/english/Profil01/CP01/Details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=CS&D&Code1=2498020&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=L'Île&SearchType=Begins&SearchPR=24&B1=All&Custom=>
- http://en.wikipedia.org/wiki/Anticosti_Island

Contexte géographique

L'Île d'une longueur de 217 km, occupe une superficie de 7 892 km carrés et est située à la fin de l'estuaire du St-Laurent et au début du Golfe du même nom. C'est la 20^e plus grande île du Canada.

Contexte socio-économique

En 2001, l'Île comptait 270 habitants dont la totalité habite Port-Meunier, situé à l'Ouest de l'Île. La variation de la population fut de 1% entre 1996 et 2001. Il est donc peu probable que la population augmente beaucoup d'ici 2021.

Le revenu moyen par ménage en 2001 à l'Île d'Anticosti était de 43 500 \$ et de 20 607 \$ par habitant. Le taux de chômage était de près de 39 %, soit près du quadruple du taux de l'ensemble du Québec (10 %). Le taux d'emploi à l'Île d'Anticosti est de 43 %, alors qu'il est de 55 % pour l'ensemble des Québécois.

Contexte énergétique

Selon notre enquête préliminaire, différentes installations d'hébergement touristique seraient surtout alimentées par des génératrices, et pour certaines, par des éoliennes. D'autre part, Hydro-Québec opère une centrale thermique au mazout qui approvisionne en électricité Port-Meunier (réf. : *Conversation téléphonique avec M. Ruest, Sec.-très., Municipalité de l'Île d'Anticosti, 27 octobre 2006*).

En général, dans le secteur de la villégiature qui est une activité économique importante sur l'île, il existe majoritairement des systèmes autonomes alimentés par génératrices et dans quelques cas aussi d'éoliennes. (réf. : *Conversation téléphonique avec la réceptionniste de la SEPAQ, 25 octobre 2006*).

Selon M. Ruest (réf. : *Conversation téléphonique avec M. Ruest, Sec.-très., Mun. de l'Île d'Anticosti, le 17 octobre 2006*), c'est la Coopérative qui est en charge du programme de subvention d'Hydro-Québec en ce qui concerne l'huile à chauffage (mazout).

La Coopérative de consommation de l'Île d'Anticosti offre principalement des services de distribution de produits alimentaires et pétroliers de première qualité et à des prix concurrentiels. Elle livre à ses clients, l'huile à chauffage à un prix inférieure au marché selon le prix du mazout (selon l'information soumise par M. Ruest : de 30 à 35 % de moins).

LE RESEAU AUTONOME MAKIVIK AU NUNAVIK

Source : <http://www.krg.ca/fr/about.htm>

Contexte géographique

Le territoire du Nunavik est un territoire conventionné en vertu de la CBJNQ. Ce territoire occupe la partie la plus septentrionale du Québec et couvre une superficie de 500 000 km carrés, soit le tiers de tout le territoire du Québec. Il est majoritairement occupé par le peuple Inuit et Cri

Contexte socio-économique général

Selon le *quotidien La Presse du jeudi 26 octobre 2006*, il est écrit que les communautés criées et du Nunavik possèdent les taux de natalité les plus forts au Québec. Toutefois, l'espérance de vie dans ces communautés demeure la plus faible, soit près de 60 ans. **La crise du logement est préoccupante dans ces communautés et le demeurera dans les années à venir.**

Organismes responsables

L'Administration régionale Kativik (ARK)

L'Administration régionale Kativik (ARK) est un organisme public créé en 1978, suivant l'adoption de la *Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik* (Loi Kativik) et la signature de la CBJNQ. L'ARK exerce sa compétence sur tout le territoire du

Québec situé au nord du 55e parallèle, à l'exclusion des terres de la catégorie IA et IB attribuées aux Cris de la communauté de Whapmagoustui.

Les bureaux principaux de l'ARK sont situés à Kuujuaq, le village le plus peuplé du Nunavik, et il y a un bureau dans chacun des 13 autres villages nordiques. L'ARK est un organisme non ethnique régi par la Loi Kativik qui emploie plus de 300 personnes et compte 11 services soit :

1. Service administratif;
2. Service des communications;
3. Service juridique et de la gestion municipale;
4. Service de l'emploi, de la formation, du soutien du revenu et de garde à l'enfance;
5. Service de la sécurité publique (police et sécurité civile);
6. Service des travaux publics municipaux;
7. Service des ressources renouvelables, de l'environnement et de l'aménagement du territoire;
8. Service de la recherche et du développement économique;
9. Service des transports;
10. Service des loisirs;
11. Service financier.

L'ARK est dirigé par son Conseil, lequel est composé de 16 membres élus pour un mandat de deux ans, soit un conseiller régional représentant chacun des 14 villages nordiques, le chef du village Naskapi de Kawawachikamach et le président. Le Conseil de l'ARK décide des orientations de l'organisme. Il prend des décisions qui ont une portée régionale et s'emploie à trouver des solutions aux problèmes communs à tous les villages nordiques.

Toutefois, à l'extérieur des limites municipales des villages nordiques, l'ARK agit comme une municipalité et, à ce titre, est investie des fonctions et des pouvoirs d'une corporation municipale. C'est l'ARK qui selon la CBJNQ établit les priorités et agit au nom des résidents du Nunavik. L'ARK possède sur son territoire, une compétence dans les matières suivantes :

- administration locale (états annuels produits par les municipalités, contestation d'élection);
- transports et communications (services et installations de transport régional et intermunicipal);
- police;
- formation et utilisation de la main-d'œuvre.

En outre, les 13 autres villages nordiques peuvent lui déléguer certaines fonctions municipales et le gouvernement du Québec, quant à lui, certains pouvoirs lorsque la loi permet une telle délégation. Entre autres pouvoirs que le gouvernement du Québec a délégué au cours des dernières années à l'ARK, il y a la gestion de la sécurité du revenu, des parcs et des programmes de formation professionnelle.

Par ailleurs, en vertu de Loi Kativik, l'ARK peut élaborer des normes minimales dans divers domaines dont :

- **la construction de maisons et de bâtiments;**

- **ou la salubrité des propriétés publiques et privées.**

Les villages nordiques du Nunavik peuvent également faire appel à l'ARK pour obtenir de l'assistance dans toutes les matières de compétence municipale.

Villages nordiques

Selon la Loi Kativik, il incombe aux 14 municipalités du Nunavik d'offrir les services publics essentiels dans les villages du Nunavik. Afin d'aider les villages nordiques à s'acquitter de cette tâche, l'ARK leur offre les services dont l'aide financière permettant aux villages nordiques de répondre à leurs besoins de formation.

La Société Makivik

La Société Makivik veille à la protection des droits des Inuits, de la culture inuit et de l'indemnité que les Inuits ont reçue conformément aux dispositions de la CBJNQ. L'ARK et la Société Makivik conjuguent leurs efforts dans de nombreux domaines.

La division Construction de Makivik

Source : <http://www.makivik.org/fr/capital-projects/index.asp>

Cette division s'emploie littéralement à bâtir le Nunavik. Au nombre des grands projets figurent un programme quinquennal pour l'érection de 400 unités d'habitation sociale, ainsi que l'aménagement d'infrastructures maritimes dans toutes les collectivités. Ci-dessous, quelques projets :

- *Sanarrutik : Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire au Nunavik;*
- *L'aménagement de parcs comme par exemple le Parc des Pingualuit.*

Katutjiniq et CLDK

Par l'entremise de Katutjiniq (le conseil régional de développement du Nunavik) et du Centre local de développement Kativik (CLDK), **l'ARK coordonne des activités de développement économique dans la région.**

Katutjiniq et son conseil d'administration de 14 membres (comprenant trois représentants de l'ARK) ont été créés en vertu de la CBJNQ. **Le mandat de Katutjiniq est de fixer les priorités de développement régional et de mettre en œuvre divers programmes gouvernementaux.**

Le CLDK, pour sa part, a pour objectifs de stimuler l'économie régionale et de favoriser la création d'emplois; d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de développement d'entreprises et de fournir de l'aide aux entreprises.

Commission scolaire Kativik

L'ARK et la Commission scolaire Kativik (CSK) gèrent ensemble le fonds Iivvik, fonds qui sert à financer des activités de formation spéciales à l'intention des bénéficiaires de la CBJNQ. **De plus, l'ARK et la CSK entretiennent des relations contractuelles pour l'élaboration de programmes et la présentation de cours de formation.**

Office municipal d'habitation Kativik

Il incombe à l'ARK d'approuver le budget annuel de l'Office municipal d'habitation Kativik (OMHK). L'OMHK demande à l'ARK d'intervenir pour prendre les décisions concernant la construction de nouvelles unités d'habitation sociale.

Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Un conseiller de l'ARK siège au conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, ce qui permet à l'ARK de faire entendre sa voix dans les questions touchant la santé

Principaux services publics

Les services publics sont relativement présents à Kuujuaq dans le plus gros village du Nunavik (i.e. eau, électricité, eau résiduaires, banque, poste de police, bureau de poste, centre culturels, centre des loisirs et aréna, hôpital moderne et fonctionnel, etc.).

Contexte énergétique

De note compréhension, les différentes installations d'hébergement touristique (pourvoiries, camps de chasse et de pêche) seraient surtout alimentées par des génératrices et pour certaines, par de petites éoliennes. Hydro-Québec opère une centrale thermique au mazout dans chacun des 14 villages nordiques du Nunavik, voir ci-dessous la carte des centrales.

Dans certaines communautés comme Quaqaq, des plans de développement de la production énergétique font miroiter le couplage avec l'éolien (IREQ).

Nord-du-Québec (10)



Référence : Profil régional des activités, d'Hydro-Québec – 2005, 112 pages

D'autre part :

Le **Nunavik** longe la Baie d'Ungava, de Kangiqsualuq au nord ouest jusqu'à Salluit au nord, ainsi que la Baie d'Hudson, d'Ivujivik au nord jusqu'à Kuujuarapik et Whapmagoostui au sud. Les conditions climatiques au nord du 53^e parallèle, caractérisées par de longs hivers secs et des étés courts, froids et humides, font que l'accès au territoire ne se fait que par avion, sauf une ou deux fois l'an par bateau. Le territoire **comprend 14 villages Inuits et un village Cri**, alimentés **par 20 centrales**.

Référence : Dossier : R-3492-2002, HQD-2, Document 2.1, Page 6 de 17

LE RESEAU AUTONOME CRI AU NUNAVIK

Source : <http://www.gcc.ca/francais/arc/adm.htm>

Contexte géographique

Le territoire Cri est un territoire conventionné en vertu de la CBJNQ. Ce territoire occupe la partie septentrionale du Québec sous le territoire du Nunavik, de la partie est de la baie James et sud de la baie d'Hudson, et couvre une superficie d'environ 375 000 km carrés, soit 25% de tout le territoire du Québec. Il est majoritairement occupé par le peuple Cri. En 2003, la population qui occupait ce territoire était d'environ 14 000 habitants et était distribuée dans neuf communautés Cries. Ces communautés du Nord au Sud sont les suivantes :

1. Whapmagoostui (près du Nunavik), près du village Kuujjuarapik
2. Chisasibi
3. Wemindji
4. Eastmain
5. Nemaska
6. Waskaganish
7. Mistissini
8. Ouje-Bougoumou
9. Waswanipi

Ce territoire ne serait qu'en partie desservi par Hydro-Québec en réseaux autonomes. Nous nous y sommes cependant intéressés puisque le contexte d'éloignement est similaire, même si l'accès à ce territoire est moins problématique que celui au territoire du Nunavik. Nous avons donc abordé la question des programmes du PGEÉ livrés sur ce territoire et, en partie, à l'entente de remboursement pour la compensation au mazout de 30%.

Contexte socio-économique

La Presse du jeudi 26 octobre 2006 mentionne que les communautés criées et du Nunavik possèdent les taux de natalité les plus forts au Québec. Toutefois, l'espérance de vie dans ces communautés demeure la plus faible, soit près de 60 ans. La crise du logement est préoccupante dans ces communautés et le demeurera dans les années à venir.

Organismes responsables

Le Grand Conseil des Cris

Le Grand Conseil des Cris est l'organe politique des Cris. Il est composé de 20 membres soit:

- I. **un grand chef;**
- II. **un grand chef adjoint**, tous deux élus par la population générale des Cris;
- III. **9 chefs**, chacun élu par chacune des neuf communautés criées;
- IV. **9 délégués** en provenance de chacune des communautés criées.

Le siège social du Conseil se trouve dans la communauté crie de Nemiscau, mais il possède également des bureaux à Montréal et à Ottawa.

L'Administration régionale crie ("ARC")

L'Administration régionale crie (ARC) est l'organe administratif du gouvernement cri. Il assume diverses responsabilités à l'égard de la protection de l'environnement, du régime de protection de la chasse, de la pêche et du trappage (chapitre 22 de la CBJNQ), du développement économique et communautaire, du Bureau de l'indemnité crie et d'autres questions que lui confie le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration de l'ARC est composé du président de l'ARC, Matthew Mukash, qui est aussi Grand Chef des Cris ainsi que le vice-président, Ashley Iserhoff qui est Grand Chef Adjoint.

Le siège social de l'ARC est également situé à Nemiscau, à la Baie James. Elle possède aussi un bureau au 77, rue Duke, à Montréal. L'ARC est organisée en fonction des services administratifs, des services communautaires, des activités traditionnelles, de l'environnement et du développement des ressources humaines.

- Les services administratifs

Les services administratifs maintiennent le registre officiel de l'ARC et procurent du soutien administratif en matière de personnel et de gestion financière à l'ensemble des services.

- Les services communautaires

Les services communautaires veillent à la mise en œuvre d'initiatives relatives aux programmes de services à domicile dans les communautés criées, à la mise sur pied et à l'exploitation de l'Association crie de tourisme et de l'Association crie d'artisanat. **En outre, ils appuient les communautés criées en matière de planification des immobilisations et de développement économique.**

- Le service du développement économique

C'est la *Community Services Agency*, sous la direction de M. Norman Gull, qui assure la gestion du service du développement économique de l'ARC.

Cinq organismes régionaux criés s'occupent du développement économique, ceux-ci sont :

Le Bureau d'indemnité cri

Ce bureau gère les fonds découlant de la Convention de la Baie James de 1975 qui finance directement des projets économiques. Par l'entremise de sa société de portefeuille CREECO, il gère :

1. Air Creebec;
2. Cree Construction;
3. Valpiro;
4. Cree Energy.

La Société Eeyou

La Société Eeyou administre les fonds qui proviennent de l'entente La Grande de 1986, et investit dans des projets visant le développement communautaire et le développement économique.

La Société de développement crie, établie selon la nouvelle Entente avec le Québec (7 février 2002) est un véhicule qui permet d'investir dans des projets économiques dans le territoire, utilisant les fonds générés par la nouvelle Entente.

- Le service du développement des ressources humaines crie

Le service du développement des ressources humaines offre des programmes de formation aux personnes crie désireuses de tirer avantage des possibilités d'emploi au sein des communautés crie et dans le territoire de la Baie James. De concert avec le comité de gestion local, ce service voit aux besoins de formation des communautés crie. Il collabore aussi au programme d'activités spéciales territoriales Cris-Canada en matière de formation adaptée aux possibilités d'emploi dans le cadre du développement du territoire.

De plus, le service assume certains aspects des programmes pour des personnes crie en milieu urbain. À l'échelle des neuf communautés crie, il veille à la gestion du programme d'assurance-emploi, à la mise à jour d'une base de données en matière de formation et d'emploi des Cris, en plus de fournir des renseignements à la population locale quant aux possibilités d'emploi dans la communauté, le territoire ou ailleurs.

M. Alfred Loon est le responsable du développement économique régional au sein de l'ARC. M. Loon collabore avec l'ensemble des organismes ci-dessus pour promouvoir les emplois et les contrats de développement pour les Cris et pour l'implantation de nouvelles entreprises crie. De plus, il travaille en étroite collaboration avec les neuf agents de développement économique associés à chacune des communautés pour atteindre ces objectifs.

- Le service des activités traditionnelles

Le service des activités traditionnelles offre des conseils professionnels aux neuf communautés crie dans les domaines de la planification des projets locaux et de la protection de l'environnement. **De plus, il appuie les initiatives crie en matière de développement durable au chapitre de la foresterie, des mines et de l'hydroélectricité.** Le service collabore avec les administrateurs locaux en environnement, ainsi qu'avec les membres crie du régime de protection de l'environnement et du milieu social, prévu au chapitre 22 de la CBJNQ.

- Le service de l'environnement

L'organisme *Traditional Pursuits Agency*, sous la direction de M. Willy Iserhoff, assure la gestion du service de l'environnement de l'ARC.

SONDAGE : NUNAVIK (MAKIVIK ET CRI) ET L'ÎLE D'ANTICOSTI

Méthodologie

Afin de mieux connaître la situation actuelle des programmes en efficacité énergétique (PEÉRA) en réseau autonome, l'intégration des programmes du PGEÉ et des autres projets énergétiques à venir en régions éloignées, l'équipe du GRAME s'est attardée à sonder quelques organismes responsables, notamment de l'habitation, associées à certaines régions éloignées comme celui du Nunavik et de l'Île d'Anticosti.

L'équipe du GRAME a procédé à l'élaboration d'un questionnaire bilingue à l'intention de ces entités. Le questionnaire a été transmis à certains organismes avec lesquels nous avons pris contact par la suite.

Le questionnaire (ci-joint en annexe) comportait moins de 20 questions faciles à répondre. Les questions portaient sur (1) les programmes en efficacité énergétique (PEÉRA) en réseau autonome (le remboursement de 30 % pour le mazout et l'entente de remboursement), des questions sur (2) les programmes du PGEÉ (Novoclimat, etc.) et des questions sur (3) divers projets connus (éolien et projets de centrales).

LES PROGRAMMES D'EFFICACITE ENERGETIQUE EN RESEAUX AUTONOMES

Le réseau autonome de Île d'Anticosti

- CONTACT : M. Gilles Ruest, Secrétaire-trésorier
ENTITÉ : Municipalité de l'Île d'Anticosti

Selon M. Ruest, il existe une entente avec Hydro-Québec sur la subvention à l'huile à Chauffage et c'est la Coopérative de consommation de l'Île d'Anticosti qui gère le programme d'Hydro.

- CONTACT : M. Marc Boulé
ENTITÉ : Coopérative de Consommation de l'Île d'Anticosti (CCIA)

Programme de subvention pour l'huile à chauffage :

La Coopérative de consommation de l'Île d'Anticosti (« CCIA ») est la seule entreprise (une coopérative sous la bannière Richelieu) qui distribue les produits pétroliers sur l'Île d'Anticosti. M. Boulé n'a pas vraiment l'entente en main. Selon lui, ce processus de remboursement existe depuis avant les années 2000. Le remboursement est de 30-35 % pour le mazout et l'entente de remboursement est la suivante :

1. La CCIA charge à tous ses clients le montant du produit moins 30 à 35% selon le cas;
2. Ce manque à gagner est comptabilisé puis envoyé à Hydro-Québec;
3. Hydro-Québec rembourse ensuite ce montant à la CCIA.

Le réseau autonome Makivik au Nunavik

- CONTACT : Mme Eileen Klinkig, Special Projects Manager
ENTITÉ : Société Makivik

Nous avons eu un premier contact avec la Société Makivik, entité en charge de la construction du logement social au Nunavik, qui laissait entendre que la personne contactée connaissait certains programmes. Nous n'avons pas de réponse à notre sondage en date d'aujourd'hui, en effet ceux-ci ne peuvent nous répondre puisqu'ils assistent au Forum socioéconomique des Premières Nations qui se termine le 27 d'octobre 2006.

Le réseau autonome Cri au Nunavik

Fondée en 1976, la Compagnie de construction et de développement Crie Ltée appartient entièrement aux Cris de la Baie James. Elle est devenue l'une des plus importantes

compagnies de construction au Québec et fut aussi la première entité autochtone à obtenir la certification ISO au Canada. Elle est impliquée dans de nombreux projets de construction, dont le logement social sur le territoire Cri.

- CONTACT : M. Louis Hamel, Coordinateur
ENTITÉ : Compagnie de construction et de développement Crie Ltée
Entretien routier et aéroport, environnement et déboisement

M. Hamel est un leader important au sein de cette organisation. Selon lui, tous les villages Cris sont reliés au réseau d'Hydro-Québec, ce qui est fort différent du Nunavik. À ce qu'il sache, il n'y a pas de programme de subvention accordé pour le mazout.

LES PROGRAMMES DU PGEÉ EN RESEAUX AUTONOMES

Le réseau autonome de Île d'Anticosti

Selon M. Ruest, ce n'est pas la municipalité de l'Île d'Anticosti qui a la responsabilité du logement ou des actions d'efficacité énergétique sur le territoire. C'est plutôt la MRC de Minganie qui exerce cette responsabilité. (réf. : Conversation téléphonique avec M. Ruest, Sec.-très., Municipalité de l'Île d'Anticosti, 27 octobre 2006)

- CONTACT : M. Marc Boulé
ENTITÉ : Coopérative de Consommation de l'Île d'Anticosti (CCIA)

Bien que la Coopérative est sous la bannière Richelieu, M. Boulé n'est pas au courant des programmes d'Hydro-Québec associé au logo Energy Star. Il ne croit pas avoir en magasin des fluorescents de ce type. Pourtant, cette coopérative agit un peu de la même manière qu'un Métro-Richelieu en province.

M. Boulé nous a informé qu'il avait entendu parler d'un programme d'Hydro-Québec pour changer les fournaies au mazout actuelles en fournaies plus efficaces, mais il n'en sait pas plus.

- CONTACT : M. Fernand Bujold
ENTITÉ: SEPAQ Anticosti

Monsieur Bujold n'était pas disponible, et nous n'avons pas d'information à ce jour sur la construction des lieux de villégiature de la SEPAQ, ni au sujet des programmes d'économie d'énergie, sur la subvention au remplacement de fournaies à l'huile plus efficaces, Energy Star, etc.

Le réseau autonome Makivik au Nunavik

Nous avons eu un premier contact avec la Société Makivik, mais toujours pas de réponse à notre sondage en date d'aujourd'hui.

Le réseau autonome Cri au Nunavik

- CONTACT : M. Louis Hamel, Coordinateur
ENTITÉ: Compagnie de construction et de développement Crie Ltée
Entretien routier et aéroport, environnement et déboisement

Monsieur Hamel dit que les Cris ne sont que peu informés, qu'ils ne reçoivent jamais de pamphlets sur les subventions possibles. En fait, s'il y en a, ils ne sont jamais livrés.

En ce qui concerne un partenariat local pour livrer les programmes d'efficacité énergétique, il y aurait deux constats :

- Il croit qu'Hydro-Québec pourrait bien faire ce travail;
- Mais est aussi ouvert que la Division Bâtiment de CCDC Ltée pourrait le faire via un employé qui pourrait être subventionné par Hydro-Québec pour sa formation.

PROJETS DIVERS RELIÉS À L'ÉNERGIE

Le réseau autonome de Île d'Anticosti

- CONTACT : M. Fernand Bujold
ENTITÉ: SEPAQ Anticosti

Monsieur Bujold pourrait être une personne intéressante quant à l'obtention d'information sur la vision de la SEPAQ dans le développement de son immobilisation et du type d'énergie ou de production d'énergie qu'elle favorise.

Le réseau autonome Makivik au Nunavik

Des avenues de projets éoliens ont déjà été présentées par l'IREQ. La défense d'Hydro-Québec dans ce dossier est qu'il y a peu ou très peu de projets de parcs éoliens dans des zones aussi froides. Le froid demeure une incertitude, bien qu'il soit prouvé que cela fonctionne au Yukon dans des conditions similaires.

Le réseau autonome Cri au Nunavik

- CONTACT : M. Louis Hamel, Coordinateur
ENTITÉ: Compagnie de construction et de développement Crie Ltée
Entretien routier et aéroport, environnement et déboisement

Monsieur Hamel dit avoir lu qu'un projet éolien serait en marche à Chisasibi.

ANNEXE II

Request of information regarding the energy wise or energy efficiency programmes of Hydro-Québec at autonomous energy networks locations

1. Could you communicate us your co-ordinates, names and responsibilities in your community or village?

Name :	
Title and responsibilities	
Community	
Entity represented	

2. In which autonomous energy network (Diesel Power Plant) are you associated or in which community, village or northern village do you live?

Answer: (Please refer to the table following)

Autonomous energy network (Diesel Power Plant)	X	Community, Village, or Northern Village
Lac-Robertson network		
Haute-Mauricie		
Nunavik		
La Romaine		
Anticosti Island		
Magdalen Islands		

3. Do you consider yourself, or your organization, as being a fair representative of the interests of your community or village?

YES	NO

Answer (please check and comment):

4. Do you have knowledge of contacts (phones, e-mails, meetings, etc.) actually carried out by Hydro-Québec within your community or one of your "leader" to develop partnerships in energy efficiency or energy wise programmes as following:

YES	NO

Answer (please check and comment):

If YES, in which circumstance, please comment:

Type of contact (phone, e-mail, meeting or other)	Comments

5. As a Community's organization or as "a leader" within your community, have you been reached by *Hydro-Québec* representatives in order to develop some local partnerships with regard to energy efficiency and/or energy saving programmes for your community or village?

YES	NO

Answer (please check and comment):

6. If YES, for which particular Hydro-Québec programmes listed below have you been reached?

Type of energy consumers or clients	Hydro-Québec Programmes	Please check
Residential	Home Diagnostic Energy Wise	
	Newly Built Home Novoclimat Grant	
	Renovating EnerGuide for Houses Grant	
	Energy Star Qualified Appliances	
Commercial, institutional and industrial (CII)	Empower Program for Industrial Systems	
	Empower Program for Building Optimization	

7. Are you satisfied with the meetings, contacts or negotiations in progress to set up local partnerships in order to integrate these Hydro-Québec programmes for the benefit of your community or village? Please comment.

YES	NO

Answer (please check and comment):

Comments:

Comments

- 8. In order to represent your situation, do you have some suggestions for the improvement of the actual Hydro-Québec programmes that we should present within the framework of our case in front of the *Régie de l'Énergie*, next December?**

These suggestions could imply implementation delays, imposed constraints on the communities, special expenses or all other problems linked to your knowledge in the decreased of the efficiency of the implementation of these programmes within your community or village.

YES	NO

Answer (please check and comment):

Comments

- 9. Do you have suggestions for the development of partnerships with the local organizations which can carry out the Hydro-Québec programmes' mandate? *As an example, for instance, MAKIVIK in Nunavik could be the implementing actor of these programmes in the North.* Do you have knowledge of other potential partnerships?**

Answer (please comment):

Comments

10. *Regarding energy wise programmes at communities and village having autonomous networks, these one are in force since September 15, 2005. Hydro-Québec had mentioned that these programs are included in agreements or conventions between Hydro-Québec and the communities or villages concerned.*

In the case of the Cree, Attikamek and Inuit communities, have you been informed in some sort concerning these agreements?

YES	NO

Answer (please check and comment):

Comments

11. Are there indeed monetary compensations for the price paid for energy (fuel oil) granted at your community or village?

YES	NO

Answer (please check):

12. Do you have knowledge or have you heard about the order of magnitude of the compensation amount that was granted by Hydro-Québec to your village or community this year? Please comment.

YES	NO

Answer (please check and comment):

Comments

13. Are you satisfied with the agreements taken in this respect with Hydro-Québec? Please comment.

YES	NO

Answer (please check):

Comments

14. Concerning the coupling of wind-diesel power, Hydro-Québec mentioned us lately to have a pilot project planned for Magdalen Islands and another project being studied for its future implementation in Inukjuak, Nunavik.

Have you been informed of these pilot projects or of the preliminary studies? If these projects are located on your territory, community or village, have you been consulted yet for these proposed projects?

YES	NO

Answer (please check and comment):

Comments

15. Regarding the Kuujuaq Diesel Power Station replacement project:

Do you have knowledge of this project?

YES	NO

Answer (please check):

Have you been consulted?

YES	NO
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Answer (please check):

Are you satisfied of this consultation with Hydro-Québec? Please comment.

YES	NO
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Answer (please check):

Comments

16. If YES, are you satisfied with the consultations undertaken? Do you have suggestions for improvement?

Answer (please comment):

Comments